



# DISTRICT DE FOOTBALL TARN ET GARONNE

Montauban, le 03 Mai 2018

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

**Bénévole, Dirigeant, Arbitre, Educateur ou Entraîneur, qui n'a pas été au sein de son club ou dans son environnement immédiat été confronté à une situation de conflit ?**

Le District de TARN ET GARONNE, (avec la collaboration de La Fédération Française de Football, par le biais de l'IFF et de ses structures régionales), **propose un stage de 4 heures, destinés aux acteurs les plus concernés de votre club.** Les objectifs sont non seulement de **transmettre les clés pour régler une situation conflictuelle qui pourrait se produire sur et en dehors du terrain, mais aussi à l'acquisition de savoir-faire et être pour sortir de l'affrontement lorsqu'il survient.**

Vous trouverez ci-joint le programme de formation.

Le nombre de stagiaires étant limité à 12, vous voudrez bien compléter les informations ci-dessous et nous les retourner très rapidement (au **plus tard le 15 mai 2018**), si votre club est intéressé.

Marie Line BALDASS, Responsable Formation

Nom du stagiaire : ..... Prénom : .....  
Club : .....  
Tél portable (si nécessité de vous joindre rapidement) : .....  
Adresse-mail : .....@.....

N° de licence (2017/2018)  
.....

## Fonction dans la structure sportive :

Licencié :

Élu :

Salarié :

Nom de  
la structure

A noter que le coût est volontairement fixé à 25,00 €, totalement remboursé si vous utilisez le bon de Formation téléchargeable sur :

<https://lbfcc.fff.fr/wp-content/uploads/sites/11/bsk-pdf-manager/aeff605f27b895c39995fa17233fdbad.pdf>

**BON FORMATION**  
PARCOURS DE FORMATION DES DIRIGEANTS **25€**

A compléter :  
Nom : ..... Prénom : .....  
Club : .....  
N° licence : .....  
Fonction : .....  
Formation : .....  
Dates : ..... Lieu : .....

Signature stagiaire ou :    Tampon club    Tampon Ligue

Offre valable uniquement pour un module de 4h appartenant au Parcours de Formation des Dirigeants sans aucune limite d'utilisation jusqu'au 30/06/2018, dans tous les Ligues et Districts dispensant ces formations. Ce bon peut être utilisé pour tout ou partie de la valeur au paiement d'une formation. Si la valeur du bon est supérieure au montant de la formation, il ne sera pas rendu de bon égal à la différence.  
Fédération Française de Football: association reconnue d'utilité publique par Décret du 4 décembre 1922, dont le siège social est à PARIS Cedex 15, 87 boulevard de Grenelle.

**FORMATION du**  
**SAMEDI 26 MAI de 9H00 à 13H00**  
**au**  
**District du Tarn et Garonne, 300 avenue du Portugal**  
**82000 MONTAUBAN**